



Compte-rendu du Comité de Pilotage : lancement de la mission éco-construction

Date : 11/05/10

Personnes : voir liste des présents en fin de document

Lieu : MDE St André de Sangonis

Sujet : Présentation, lancement de la mission, approbation de la feuille de route

Le Comité de pilotage est introduit par M. Villaret, Président du Pays Cœur d'Hérault, qui rappelle que dès 2004 un groupe de travail habitat durable & éco-construction avait commencé à travailler, et qu'à partir de 2007 la candidature Leader a été lancée comprenant comme thématique l'éco-construction, thème majeur et d'avenir.

Une présentation permet de donner les bases d'un langage commun, de donner quelques grandes lignes de contexte local, de rappeler le travail antérieur et de présenter la feuille de route.

Un échange de points de vue et de remarques a ensuite eu lieu ;

- E. Payen, COFOR 34, demande quel est l'état des connaissances sur les logements anciens: une grande parts se trouvent dans le centres-bourgs et anciens lotissements ; des analyses ont été effectuées, dont les grandes lignes se trouvent dans Regards n°2, (publication de l'Observatoire du Pays).
- J-N Joucla de la CAPEB 34 souligne que le travail avec le Label éco-artisans est particulièrement tourné dans la réhabilitation de logements anciens pour l'isolation par exemple (fibres de bois notamment). Un fichier existent, qui recense les artisans et leurs compétences.
- F. Pasquier, Communauté de communes Lodévois et Larzac, souligne que pour le diagnostic il est important de prendre en compte les différentes échelles territoriales, départementales et régionales, ainsi que les différents corps de métiers, pour opérer ensuite des choix en synergie.
- M. Vailhé, représentant la Chambre d'Agriculture, rappelle l'expérimentation menée pour mettre en place une filière chanvre locale. Il s'agit aujourd'hui de savoir si il y a des débouchés à partir de la production de chanvre ; avec la prise en compte des garanties décennales, des certifications à apporter au produit. Il pose la question de la création d'une CUMA. Il reste à quantifier les besoins/débouchés pour l'éco-construction. L'adaptation de la culture du chanvre au Cœur d'Hérault ne laisse pas trop de choix des terrains au regard des potentiels agronomiques.
- M. Villaret pose la question de la pertinence du chanvre, avec sa consommation en eau. Il est nécessaire de faire des recherches sur d'autres territoires, sur d'autres filières.
- M. Chabert, Conseil Général de l'Hérault, Direction de l'Agriculture, rappelle que le Conseil Général abondera en termes d'aides sur les recherches, les comparatifs pour la

constitution de filières. D'autres débouchés sont possibles : avec la paille, la laine de brebis du Larzac, avec le bois aussi. Le travail sur une filière chanvre est né d'une opportunité à partir de la déprise viticole. Il y a la volonté de s'adresser aux entrepreneurs du territoire pour les aider au travers de dispositifs financiers, pour les accompagner vers la certification ou encore établir des comparatifs, en associant les artisans, notamment en allant visiter le PNR du Luberon et le Pays Mellois.

- Pour Ph. Hansemann, Terres Vivante, le chanvre comme cheval de bataille à court terme paraît difficile en raison de la transformation à mettre en place, la filière paille peut-être plus rapide à mettre en place
- Pour F. Pasquier la veille sur les filières, les techniques, doit être permanente, puisqu'elles évoluent très vite, sans cesse, les mutations technologiques sont rapides. Pour la constitution de filière les termes de qualité et de coûts sont importantes.
- Pour J-N Joucla, une connaissance de l'usage, de la consommation des matériaux écologiques, son évolution, est nécessaire. La formation est également incontournable.
- Y. Garrel, Terres Vivantes, souligne le développement d'évènements qui peuvent permettre de faire de l'information, de la sensibilisation aux particuliers. Ce sont de nouveaux lieux pour transmettre.
- E. Payet-Bernat, CAUE 34, souligne que l'éco-construction peut être valorisée autrement que par les aspects thermiques : les aspects sanitaires, acoustique... sont aussi importants
- A. Maza, GEFOSAT, appuie cela en parlant de l'énergie grise des matériaux, le seul aspect de la thermique, du bâtiment basse consommation n'est pas suffisant pour parler de l'éco-construction. Il y a aussi le coût des matériaux qui reste un frein, mais les contraintes réglementaires sont là et se développeront encore.
- B. Chabert évoque les groupes thématiques:
 - o 1^{ère} étape : réunir le groupe éco-construction et à partir de là voir les thématiques possibles, avec des objectifs à fixer.
 - o Nécessité de cibler des groupes de travail -> la réflexion doit aboutir à de l'action.
- B. Chabert évoque le bâti agricole qui peut faire l'objet d'une réflexion, sur les formes et les matériaux.
- B. François, CAPEB 34, souligne le problème des incitations fiscales par rapport aux qualités et compétences des professionnels. Elles créent des « marchés » et des concurrences de circonstance.

Relevé de décisions :

- Mettre en route le groupe de travail éco-construction
- Echanges et partages sur le diagnostic
- Définition de thématiques de travail et constitution de groupes (ou comités techniques ?) pour la définition d'actions , par exemple :

- Eco-matériaux : agro/bio-matériaux,
- Urbanisme durable, architecture
- Formations en éco-construction
- Information, sensibilisation
- Maîtrise de l'énergie, développement des énergies renouvelables
- ...

- Approbation du fonctionnement du groupe et des groupes/comités techniques

Les échéances définies lors de la présentation sont les suivantes :

- Jusqu'en Juillet 2010 : élaboration et partage du diagnostic
- Juillet 2010 : Comité de pilotage de validation du diagnostic
- Jusqu'en Septembre 2010 : concertation et réflexion sur les actions
- Octobre 2010 : élaboration du plan d'actions
- Fin octobre 2010 : Comité de pilotage de validation du plan d'actions

Présents :

| Nom | Prénom | Structure |
|---------------------|---------------|---|
| Maza | Axel | Gefosat |
| Payen | Elodie | COFOR 34 |
| Payet-Bernat | Emmanuelle | CAUE Hérault |
| Christol | Pascal | CAPEB Hérault |
| François | Bernard | CAPEB Hérault |
| Tredaniel | Cécile | Demain la terre ! |
| Hansemann | Philippe | Terres Vivantes |
| Fernandez | Véronique | CCIM antenne de Lodève |
| Pasquier | Françoise | Communauté de communes Lodévois et Larzac |
| Chabert | Bruno | Conseil Général 34 - Direction de l'agriculture et du développement rural |
| Etienne | Janine | Conseil Général 34 - Direction de l'agriculture et du développement rural |
| Garrel | Yvan | Terres Vivantes 34 |
| Villaret | Louis | Pays Cœur d'Hérault |
| Joucla | Jean-Noel | CAPEB Hérault |
| Lombardet | Annick | Sens Espace Europe / Cantercel |